



Frédéric GENTA lors de la présentation de la Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique (DITN), créée pour mettre en oeuvre la transformation digitale de la Principauté.



Les actions de sensibilisation à la sécurité civile



Portraits des Colonels Luc FRINGANT et Tony VARO



Interview de Jean-Luc NGUYEN, Directeur des Travaux Publics



L'Aviation Civile à l'heure des drones

ENGAGEMENTS - NOUVEAUX ENTRANTS

- **ALBERTI Aline**
Agent d'Entretien à l'Office des Emissions de Timbres-Poste
- **ADAMOWICZ Coralie**
Administrateur Juridique au Service des Affaires Contentieuses
- **ALBERTIN Pierre**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **BASTONI Ludivine**
Moniteur Educateur à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales - Foyer de l'Enfance Princesse Charlene
- **BENEDETTI Axel**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **BLANC Philippe**
Délégué Episcopal à l'Archevêché
- **BRUNA Jean-Marc**
Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **BUGAUT Damien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **CAVALIERE Cathy**
Infirmière à la Direction de l'Action Sanitaire - Inspection Médicale des Scolaires
- **CHOQUIER Loïc**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **CHWIEJ Karen**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **CLIA Thomas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **CORRADI Yann**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **DAINELLI Véronique**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Titres de Circulation
- **DAISS Vincent**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **DALMASSO Olivier**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **DARVAUX-HUBERT Thomas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **DE FELICE Maëlle**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **DE GRACIA Lucas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **DEBARBAT Sandy**
Educateur Spécialisé à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **FACCIOLE Alexis**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **FASULO Claudio**
Aumônier à l'Archevêché
- **FERRARI Lionel**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **GENOVESE Angelina**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GHISOLFO Kevin**
Agent d'Accueil et d'Entretien à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **GIAUFRET-PIOTTE Corinne**
Commis-Comptable à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **GILLI Maxime**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GIOANNI Loris**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GRASSO Axel**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **GRAVEROT Cédric**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GUERINEAU Amélie**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **JOLIVOT Kylien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **JOSEPHINY Didier**
Vérificateur Technique à la Direction des Travaux Publics

- **LANZA Guillaume**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **LANZARA Delphine**
Chef de Section au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **LARINI Olivia**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **LAZZARINI Quentin**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **MARESCHI Olivia**
Agent de Formalité des Brevets à la Direction de l'Expansion Economique
- **MARTIN Corinne**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **MAS Kevin**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **MASSABO Baptiste**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **MAUFRAN Sylvain**
Aide-Ouvrier Professionnel à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **MIGLIORE Caroline**
Sténodactylographe chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **MINETTO Gabrielle**
Chef de Section à l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique
- **MORALEDA Cédric**
Marin-Agent Technique à la Direction des Affaires Maritimes
- **NICOLAS David**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **PAGES Frédéric**
Hôtesse d'Accueil au Secrétariat Général du Gouvernement
- **PAYEN Yann**
Capitaine à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **PIANO Ludovic**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **PORASSO Cécile**
Secrétaire-Sténodactylographe à l'Administration des Domaines
- **POSTIFFERI Ingrid**
Chef de Division à la Direction du Budget et du Trésor
- **PRADELLES Eric**
Chargé de Mission au Secrétariat Général du Gouvernement - Cellule Europe
- **ROLANDO Jonathan**
Intervenant Spécialisé à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **ROSSLER Anne**
Chef de Section à la Régie des Tabacs et Allumettes
- **SAFONOFF Lucas**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **SERVELLA Johann**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **SITERRE Arnaud**
Agent d'Accueil et d'Entretien à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **TARDIEU Sabrina**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **TARGONI Loïc**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **TULIMIERI Guillaume**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **TYMEN Thibault**
Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **VERGER DAUDON Julia**
Chef de Section à la Direction de l'Administration Numérique
- **WIDIEZ Thomas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET PROMOTIONS

- **ACCHIARDI Audrey**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

- **ALEKSIC Blaise**
Brigadier-Chef de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Major de Police au sein de cette même Direction
- **ANDRE Julie**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **ANFOSSO Virginie**
Secrétaire-Comptable au Stade Louis II est désignée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **BARALE Julien**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **BARELLI Lise**
Contrôleur au Service des Parkings Publics est nommée Chef de Bureau au sein de ce même Service
- **BERTHOU Raymond**
Analyste Principal à la Direction Informatique est désigné Analyste Principal à la Direction de l'Administration Numérique
- **BIGOIS Florent**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **BILE Kévin**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **BOLDRINI Christophe**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **BOUIN Laurent**
Carabinier de 1^{re} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Brigadier au sein de cette même Compagnie
- **BRAULIO Anthony**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **BRECHTEL Alexia**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **BRUELL Valérie**
Ministre Conseiller, Représentant Permanent Adjoint à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations-Unies est nommée Ministre Conseiller à l'Ambassade de Monaco en France
- **BRUNENGO Julie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Aménagement Urbain est désignée Secrétaire-Comptable au sein de cette même Direction
- **BRUNETTI Christopher**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **CHANTELOUBE Chrystel**
Troisième Secrétaire à la Représentation Permanente de la Principauté de Monaco auprès du Conseil de l'Europe est nommée Secrétaire des Relations Extérieures au Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération
- **DAUTELLE Thibault**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DE SEVELINGS Benoit**
Directeur-Adjoint du Centre Hospitalier Princesse Grace est nommée Directeur de ce Centre Hospitalier
- **DE SOUSA Tony**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DEGABRIEL Marc**
Commandant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Adjoint au Chef de Corps au sein de cette même Compagnie
- **DELTREUIL Daniel**
Chanoine à l'Archevêché est nommé Archidiacre au sein de ce même Archevêché
- **DERRIEN EL FAUCHEUR Yvan**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **DESENCLOS Nicolas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DESPUES Yoan**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DOYEN Lara**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction

- **DOYEN Sacha**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **DRAGUSIN François**
Secrétaire-Sténodactylographe au Centre de Formation Pédagogique est nommée Attaché dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles II)
- **DUVIVIER Romain**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **FANCIULLI Mélanie**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **FANTINI Anne**
Conseiller, Représentant Permanent Adjoint à la Représentation Permanente de Monaco auprès du Conseil de l'Europe est nommée Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Allemagne
- **FAURE Sabrina**
Secrétaire-Sténodactylographe dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole Saint-Charles) est nommée Adjoint Gestionnaire au sein de cette même école
- **FAYARD Clément**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **FRABOULET Mathieu**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **GARACCIO Aurélie**
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Elève Fonctionnaire Titulaire au sein de cette même Direction
- **GATENS Marine**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **GERARD Mathieu**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **GERMAIN Jean-Louis**
Agent de Bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès est désigné Assistant au sein de cette même Direction
- **GILLI Ayrtton**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **GOINOT Alain**
Délégué Episcopal à l'Archevêché est nommé Chanoine au sein de ce même Archevêché
- **GOTI Stéphane**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **GOUDE Simon**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **GRIFFON Patrice**
Maréchal des Logis Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Adjudant au sein de cette même Compagnie
- **GUIDOBONO Mathieu**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **HACHE VINCENOT Virginie**
Agent de Section au Secrétariat du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme - Mission pour la Transition Energétique est désignée Chef de Division au sein de ce même Service
- **HEYLIGEN Florian**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **ISOARDI Johanne**
Educatrice Spécialisée au Foyer de l'Enfance Princesse Charlene est nommée Educatrice Spécialisée à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **JACCAUD Aurélien**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **JEANNE Thomas**
Attaché Principal à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **KASPERKIEWICZ Stanislas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

- **LABARRERE Benjamin**
Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Allemagne est nommé Conseiller, Délégué Permanent Adjoint à la Délégation Permanente de Monaco auprès de l'UNESCO
- **LANOE Geoffrey**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **LANZIANI Marie-Christine**
Agent de Police Stagiaire au Service des Affaires Législatives est désignée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de ce même Service
- **LEBHAR Alexandre**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **LEFEBVRE Eric**
Adjudant à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Adjudant-Chef au sein de cette même Compagnie
- **LORANO Eric**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **LUNGERI Guillaume**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MACCARIO Olivier**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MARGE Agathe**
Administrateur à la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers est nommée Administrateur à la Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique
- **MARILL Philippe**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **MATAMOROS Clément**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **MAY Florent**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MEDINA Clément**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MELKONIAN Julien**
Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **MONTI Laurence**
Administrateur Principal à la Direction de l'Expansion Economique est nommée Chef de Division au sein de cette même Direction
- **MORISSE Julien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **NIKOLAUS Nathalie**
Maréchal de Bureau à l'Office des Emissions de Timbres-Poste est nommée Attachée au sein de ce même Service
- **PASTOR Nicolas**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **PERALDI Guillaume**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **PESQUEREL Alexandre**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **PIED Martial**
Commandant à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Adjoint au Chef de Corps au sein de cette même Compagnie
- **PINELLA Jessica**
Secrétaire-Sténodactylographe dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles II) est nommée Attaché dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole Stella)
- **PIZZO David**
Attaché Principal à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Elève Inspecteur-Adjoint des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière au sein de ces Titres de Circulation
- **PLANTIN Marcel**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction

- **PRAT Véronique**
Médiateur à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales est nommée Médiateur Familial au sein de cette même Direction
- **PREVOT-D'ARVILLE Priscilla**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police au sein de cette même Direction
- **PRIM Jean-Claude**
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis Chef au sein de cette même Compagnie
- **RABARIN Joëlle**
Sténodactylographe chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est désignée Secrétaire-Sténodactylographe au Conseil Economique et Social
- **RAMBURE Clive**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **RAMIREZ Brigitte**
Agent d'Entretien à l'Office des Emissions de Timbres-Poste est nommée Employé de Bureau au sein de ce même Service
- **REYMONENQ Julien**
Surveillant-Rondier au Stade Louis II est désigné Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **RIAUTET Sébastien**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Maréchal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **RIGAULT Camille**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **RIZZA Richard**
Hôte d'Accueil à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommé Assistant au sein de cette même Direction
- **ROCHES Jessica**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **ROCHETTE Nicolas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **RUBERT Nicolas**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **SACCO Elodie**
Chef de Division à la Direction du Budget et du Trésor est nommée Adjoint au Directeur de l'Habitat
- **SACCO Virginie**
Secrétaire Hôtesse à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Employé de Bureau au sein de cette même Direction
- **SAUVAIGO Sébastien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **SANDRO Mirando**
Professeur d'Anglais Agrégé dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole de Fontvieille)
- **ETIENNE Michel**
Major de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **FOUQUET Lionel**
Adjoint au Chef de Centre au Service des Titres de Circulation
- **GAZIELLO Hélène**
Secrétaire d'Intendance dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles II)

- **VASSE Jean-Albert**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **VERKAEMER Thierry**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est désigné Agent d'Entretien au sein de ce même Service
- **VERRANDO Margaret**
Secrétaire-Sténodactylographe au Conseil National est nommée Commis-Archiviste au sein de ce même Conseil
- **VINGUERRA Mathieu**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **VION Damien**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sergent au sein de cette même Compagnie
- **VITALONI Arnaud**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **WALLERAND Loup**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **WENDEL Dimitri**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

- **HURTREL Alain**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **KHEMLA Daniel**
Garçon de Bureau au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **LACROIX Brigitte**
Professeur d'Education Physique et Sportive Certifié dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Albert I^{er})
- **LONGO Véronique**
Attachée à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **MACCARI Stéphane**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **MAIORANA Carine**
Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **MARIANI Catherine**
Chef de Division à la Direction de l'Expansion Economique
- **MARTIN Roland**
Agent d'Accueil Principal au Service des Parkings Publics
- **MOLINARI Maureen**
Assistante de Langues Etrangères dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles II)
- **ORIOLA Laurence**
Jardinière d'Enfants Diplômée dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole de Fontvieille)
- **PAGANI-RANIERI Sylvie**
Secrétaire-Sténodactylographe au Conseil Economique et Social
- **PICCINI Jean-François**
Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **PIN Georges**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **PREVOSTO Catherine**
Adjoint Gestionnaire dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole Saint-Charles)
- **RACCA Pascal**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **ROSA François**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **SANCHEZ Didier**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **SARTORE Patricia**
Aide-Maternelle dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole du Parc)
- **SEGGIARO Florence**
Professeur des Ecoles dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole de Fontvieille)
- **SIRI Gilbert**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics
- **TESTA Olga**
Commis-Comptable à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **THIROUARD Anne**
Professeur d'Anglais Agrégé dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole de Fontvieille)
- **TRABAUD Richard**
Chef d'Equipe à l'Auditorium Rainier III
- **VEGLIA Isabelle**
Agent de Service dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole Saint-Charles)
- **VINCELOT Bernadette**
Agent de Service dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole de la Condamine)



JDA #86 • Journal de l'Administration

Conception-Rédaction Direction de la Communication
Yann COHIGNAC (ycoghignac@gouv.mc)
Mathieu MARCEL (matthieumarcel@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Gouvernement - Direction de la Communication

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly GALLO, Manuel VITALI, Michael ALESI, Stéphane DAINNA, Services administratifs et Shutterstock.
Merciements Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Guillaume PASTOR, Lauriane TUBINO, Thierry ORSINI, Céline DERI, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

FOCUS

MISSIONS, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION INTERMINISTERIELLE CHARGÉE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Dans le JDA n° 84, nous vous avons présenté, à travers une interview de Frédéric GENTA, alors tout juste nommé Délégué Interministériel chargé de la transition numérique, le lancement de la transformation digitale de la Principauté. Depuis, au service de la réussite de ce grand projet, une Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique (DITN) s'est structurée, ce qui implique nouveautés et changements, dans un souci d'efficacité, que nous vous exposons ici...



Frédéric GENTA, Délégué Interministériel chargé de la transition numérique.

Sous l'autorité opérationnelle et managériale du Délégué Interministériel et administrative du Secrétaire Général du Gouvernement (SGG), la DITN, à vocation interministérielle comme son nom l'indique, a pour missions de :

- superviser et coordonner l'ensemble des nouvelles Directions dédiées au numérique de manière opérationnelle afin d'améliorer la qualité, l'efficacité, l'efficience et la fiabilité du service rendu aux personnes publiques et aux usagers par le système d'information et de communication ;
- développer les plateformes numériques de la Principauté et faciliter son évolution vers la smart-city et le smart-country ;

- coordonner et synchroniser l'ensemble des projets numériques tout en assurant la consolidation et l'exécution budgétaire ;
- assurer un rôle de consultation et de proposition sur la législation et la réglementation, aux plans national et international ;
- faire accepter les usages du numérique et d'assurer la mise à niveau de l'Administration pour la transformation numérique ;
- positionner et promouvoir la Principauté et l'Administration par rapport aux opportunités et risques des innovations et ruptures pour l'Etat en matière de technologies de l'information et de la communication ;
- développer et anticiper le développement des nouveaux modèles économiques ;
- mettre à disposition un environnement permettant à tous les Services exécutifs de l'Etat d'accéder aux informations dont ils ont besoin facilement et en toute sécurité, ainsi qu'assurer la qualité et la cohérence des données ;
- veiller au respect de la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la traçabilité des données ou informations de l'Etat ;
- organiser et animer la concertation nécessaire à l'évolution des référentiels généraux d'interopérabilité et d'accessibilité, des modèles de données de référence et des modèles d'échange et, en liaison avec l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN), du référentiel général de sécurité ;
- organiser et piloter la conception et la mise en œuvre des opérations de mutualisation de l'ensemble des systèmes d'information de l'Administration ;
- gérer, avec la Direction concernée, les concessions et activités dans le domaine du numérique, et représenter le Gouvernement dans les relations avec ces concessionnaires.



La DITN et ses objectifs ont été présentés aux Directeurs et Chefs de Service fin septembre par le Ministre d'Etat, Frédéric GENTA et Stéphane BRUNO, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique. « La transformation numérique est une ère de changements profonds, comparable à la révolution industrielle, qui va radicalement modifier nos façons d'interagir et nous ouvrir sur le monde. Pour Monaco, il s'agit d'un enjeu, mais surtout d'une chance. Pour la mettre en œuvre, nous avons créé la DITN », a alors déclaré Serge TELLE.

LA STRUCTURE DE LA DITN

Pour ce faire, Frédéric GENTA, Délégué Interministériel chargé de la transition numérique, peut s'appuyer sur :

- une Cellule « Stratégie, Coordination et Juridique », sous la responsabilité de Pascal ROUISSON ;
- un Conseiller pour le Numérique auprès du Ministre d'Etat : Paul JOLIE ;
- un Conseiller Technique, Responsable « Agrégation et Coordination des Services Informatiques » : Jean-Claude CHANTELOUBE ;
- un Conseiller Technique, Responsable « Qualité » : Marc PAULI ;
- un Conseiller Technique, Responsable « Innovation et Economie Numérique » : Thierry POYET ;
- un Chef de Division, Responsable « Sécurité des Systèmes d'Information » : Fabien PERI ;
- un Chef de Bureau : Nathalie TANGANELLI.

Comme évoqué précédemment, 3 nouvelles Directions sont par ailleurs placées sous sa tutelle (lire les interviews de chacun des Directeurs en page 4) :

- la Direction de l'Administration Numérique (DAN), laquelle remplace la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers. Dirigée par Julien DEJANOVIC,

elle est chargée de gérer la transformation de l'Administration en interne et dans sa relation avec les usagers.

- La Direction des Réseaux et Systèmes d'Information (DRSI), qui se substitue à la Direction Informatique. Dirigée par Jean-Charles HARLE, elle s'occupe notamment de la mise en place et de la gestion des plateformes numériques de la Principauté.
- La Direction du Développement des Usages Numériques (DDUN), remplaçant de la Direction des Communication Electroniques, qui conserve ainsi à sa tête Christophe PIERRE. Son rôle : accompagner l'évolution de Monaco en tant que ville et Etat numérique.

D'autre part, afin de la soutenir dans le déploiement des projets numériques et le développement de la transversalité dans ce domaine, la DITN peut compter sur des référents qui ont été désignés au sein de chaque Département et deux partenaires principaux : la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (développement des compétences digitales des fonctionnaires et agents de l'Etat et accompagnement au changement) et la Direction de la Communication (mise en œuvre de l'e-communication).

Enfin, compte tenu du caractère transversal de ses missions et pour une collaboration renforcée avec la



Lors de la présentation de la DITN aux Directeurs et Chefs de Service, Frédéric GENTA a été clair : « Chaque projet numérique aura un pied dans la DITN, l'autre chez les experts métiers. En d'autres termes, nous ne mettrons rien en œuvre sans vos compétences, vos expériences, votre savoir-faire... Il ne s'agit en aucun cas de faire à votre place, mais en partenariat avec vous et vos collaborateurs ».

DITN, l'AMSN se voit rattacher au Ministère d'Etat.

LES PREMIERS DOSSIERS DE LA DITN

La création de plateformes numériques (5G, capteurs pour la smart-city, formation de la population...) va permettre à la DITN, en lien avec les Services administratifs, de déployer de nouveaux services pour les usagers (e-santé, e-sûreté, e-éducation, mobilité optimisée par le digital...), ce qui favorisera rapidement le développement d'une économie numérique en Principauté.

Bien entendu, les personnels de l'Administration bénéficieront directement de cette transformation digitale. Au programme : mise à disposition prochaine de nouveaux postes de travail, d'une nouvelle

plateforme de e-learning performante ou encore de nouveaux outils numériques, dont un intranet que vous avez choisi de baptiser « IntraGouv » (en remplacement de l'actuel « Panneau d'accueil »).

Nous vous présenterons ces nouveautés qui optimiseront votre travail et renforceront nos collaborations au fil des prochains numéros du JDA. Des « Ambassadeurs Numériques », chargés de les promouvoir, ainsi que des « Experts Numériques », qui vous accompagneront dans leur utilisation, ont en outre été désignés dans chaque Direction et Service. Vous allez donc tous être très vite des acteurs de la transition...

3 QUESTIONS A...



Jean-Charles HARLE

Directeur des Réseaux et Systèmes d'Information

Quel est votre parcours professionnel ?

Après des études d'informatique, j'ai intégré en 1989 le groupe PSA, au sein duquel j'ai exercé plusieurs fonctions, d'Analyste Programmeur à Chef de Projet.

Je suis ensuite entré, en 1998, à la Société Générale pour notamment piloter plusieurs projets. Puis j'ai rejoint la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz (SMEG) en 2006 et en suis devenu Directeur des Systèmes d'Information en 2009 avant de prendre la tête de la Direction des Réseaux et Systèmes d'Information (DRSI) le 10 septembre dernier.

Que représente cette nomination pour vous ?

Rejoindre l'équipe de Frédéric GENTA, avec le mouvement numérique qu'elle impulse, représente pour moi une formidable opportunité professionnelle. Je suis également fier d'intégrer le Gouvernement Princier et honoré de lui apporter mes expériences acquises dans des secteurs d'activité différents.

Quels sont vos objectifs prioritaires dans ces nouvelles fonctions ?

Faire en sorte que la DRSI assure les missions qui sont les siennes et accompagne le déploiement des nouveaux outils et projets digitaux de l'Administration afin qu'elle contribue à la réussite des ambitions numériques de la DITN. Cela nécessitera un pilotage fort, l'implication de chacun et un très bon esprit d'équipe.



Julien DEJANOVIC

Adjoint au Directeur de l'Administration Numérique

Quel est votre parcours professionnel ?

De formation ingénieur, j'ai débuté ma carrière en 2001, à Paris, dans le conseil en systèmes d'informations et des organisations. Je suis ensuite revenu à Monaco en 2008 pour occuper,

au Centre Hospitalier Princesse Grace, le poste de Chef de Projet, puis celui de Responsable des Systèmes d'Informations. Enfin, j'ai intégré l'Administration le 3 septembre dernier en tant que responsable de la Direction de l'Administration Numérique (DAN).

Que représente cette nomination pour vous ?

La transformation digitale s'impose aujourd'hui à tous, aux

individus comme aux entreprises, aux collectivités et aux Etats. Grâce à Frédéric GENTA et la DITN, nous avons aujourd'hui la structure adaptée aux enjeux de cette évolution, celle qui permettra à Monaco de devenir une place forte et compétitive dans le domaine numérique. Cette nomination représente donc pour moi une véritable opportunité de m'investir sur des sujets qui me passionnent, ainsi qu'une

fierté de pouvoir me mettre au service de mon pays.

Quels sont vos objectifs prioritaires ?

Mettre en œuvre un programme ambitieux de dématérialisation des échanges internes et développer la notion d'e-Gouvernement dans le but de transformer et d'améliorer l'expérience des usagers vis-à-vis de l'Administration.



Christophe PIERRE

Directeur du Développement des Usages Numériques

Quel est votre parcours professionnel ?

Après 14 années passées à Monaco Telecom, entreprise dans laquelle j'ai évolué d'Ingénieur à Directeur Technique, j'ai intégré l'Administration en 2010 en tant que Chef de Division

« Opérateurs » à la Direction des Communications Electroniques. En 2011, j'ai été nommé à la tête de cette Direction, laquelle vient de devenir la Direction du Développement des Usages Numériques (DDUN).

Que représente cette nomination pour vous ?

Une reconnaissance de la vision que nous avons de l'approche transversale du numérique pour un programme de ville intelli-

gente cohérent et efficace ; il s'agit également d'une belle marque de confiance de la part du Ministre d'Etat, de Frédéric GENTA et, bien sûr, de Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

Quels sont vos objectifs prioritaires ?

Bien faire comprendre que nous ne réussons pas à délivrer le

programme Monaco Smart Country sans une collaboration étroite avec des partenaires métiers engagés, une juste appréhension des besoins des usagers, un correct ciblage des objectifs de chaque thématique et une véritable capacité à mesurer les bénéfices engendrés. Le tout en étant cohérents dans tous les projets et pédagogues auprès des usagers.

SECURITE NUMERIQUE

ASSISES DE LA SECURITE : 10 ENTREPRISES MONEGASQUES REUNIES AUTOUR DE L'AMSN

Lors de la 18^e édition des Assises de la Sécurité et des Systèmes d'Information, laquelle s'est tenue du 10 au 13 octobre au Grimaldi Forum, les acteurs monégasques de la cybersécurité ont pour la première fois été représentés grâce à une initiative de l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN) : « *Eu égard à la volonté affichée, dans le public comme dans le privé, de sécuriser la sphère numérique en Principauté, nous avons décidé d'inviter plusieurs sociétés opérant localement à mutualiser nos moyens dans le but de participer aux Assises. Et toutes ont répondu*

présent ! », explique le Contre-Amiral Dominique RIBAN, Directeur de l'AMSN.

Onze entités - AMSN, Monaco Telecom, Monaco Informatique Service, Telis, Noeva Monaco, PWC Monaco, Deloitte Monaco, Ernst & Young Monaco, Smart GDPR et les assureurs Gramaglia et Ascoma - ont alors mis sur pied l'espace VIP « Monaco Cybersecurity Initiative » et ainsi pu présenter leur action et nouer des contacts lors de ce rendez-vous incontournable de la sécurité numérique en France. Ce « village des protagonistes monégasques », qui a reçu la visite

du Ministre d'Etat le jour de l'ouverture, a bénéficié du soutien financier du Département des Finances et de l'Economie, ainsi que de l'appui de la Direction de la Communication

(diffusion d'un communiqué de presse, réalisation d'un film de présentation, promotion sur les réseaux sociaux du Gouvernement Princier, etc.).



L'espace « Monaco Cybersecurity Initiative » des Assises de la Sécurité et des Systèmes d'Information : une belle visibilité pour les acteurs monégasques de la sécurité numérique.

NOMINATION

ANTONELLA COUMA, CHARGÉ DE MISSION AU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



Après avoir suivi l'ensemble de sa scolarité à Monaco, Antonella COUMA a étudié le droit dans les Universités de Nice Sophia-Antipolis, Oxford (Royaume-Uni) et Paris II Panthéon-Assas. Spécialisée en droit international, elle a alors intégré, en 2005 - au lendemain de l'adhésion de Monaco au Conseil de l'Europe - la Direction des Services Judiciaires, au sein de laquelle elle a effectué l'intégralité de son parcours professionnel. « *J'y ai occupé le poste d'Administrateur, puis celui d'Administrateur Principal avant de devenir Conseiller auprès du Directeur des Services Judiciaires. Mes principales missions étaient le suivi de dossiers en lien avec diverses organisations internationales.*

Par la suite, j'ai été amenée à traiter plus particulièrement des questions de coopération judiciaire internationale. »

Depuis le 1^{er} octobre, Mme COUMA est Chargé de Mission au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) : « *Après quatorze années passées au sein de l'Administration judiciaire, cette nomination marque une nouvelle étape de ma carrière au service de la Principauté. Il s'agit surtout d'un grand honneur, ainsi que d'une chance extraordinaire de pouvoir développer d'autres aspects de mes compétences et d'apporter ma contribution aux missions dévolues au SGG. Je tiens donc à remercier de la confiance qui m'est témoignée.* » Ses principaux objectifs ?

« *Dans l'immédiat, je souhaite travailler en harmonie avec l'équipe du SGG et m'investir pleinement dans mes nouvelles attributions qui s'annoncent passionnantes.* »

FORCE PUBLIQUE TONY VARO SUCCEDE A LUC FRINGANT

Le 17 septembre dernier, la Cour d'Honneur du Palais Princier a été le théâtre d'un événement émouvant qui marquera l'histoire de la Force Publique : après 30 années au service de la Famille Princière, le Colonel Luc FRINGANT a, pour la dernière fois, salué l'Étendard de l'épée, puis l'a remis à S.A.S. le Prince Souverain pour qu'il le remette à son tour au Colonel Tony VARO, signant ainsi la passation du commandement de l'Unité militaire à ce dernier. L'occasion pour nous de dresser les portraits de deux hommes aux styles différents mais partageant des valeurs communes, ainsi que les mêmes dévouement pour la fonction et attachement pour leurs subordonnés.



Lors de la prise d'armes de passation de commandement, laquelle a eu lieu dans la Cour d'Honneur du Palais Princier le 17 septembre, le Colonel Tony VARO a pris ses fonctions de Commandant Supérieur de la Force Publique, succédant ainsi au Colonel Luc FRINGANT. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de S.A.S. le Prince Souverain, de la Famille Princière, du Ministre d'Etat et des Hautes Autorités monégasques.

LUC FRINGANT, LE PASSIONNANT

Ceux qui ont croisé Luc FRINGANT s'accordent à dire qu'il est un personnage : « Une forte personnalité », diront certains. « Quelqu'un qui ne mâche pas ses mots », diront d'autres. Une chose est sûre : il ne laisse personne indifférent. Car outre un caractère indéniablement affirmé, l'homme, énergique, surprend par la multiplicité de ses facettes, comme l'a souligné Tony VARO dans son discours lors de l'Adieu aux armes du Colonel : « Homme de lettre, musicien,

militaire, marin, organisateur d'événements de toute nature, expert en protocole, chineur, sauveur de patrimoine, bienfaiteur et pourfendeurs des abus en tous genres ».

Son parcours, d'ailleurs, est des plus atypiques : « A l'âge de 20 ans, études de philosophie en poche, j'ai choisi l'armée non pas par vocation, mais par défi ; en effet, après l'avoir découvert lors de mon service militaire, et alors que j'y étais fortement hostile, j'ai décidé d'intégrer les Parachutistes... ce qui fut toutefois une véritable révélation ! Mes aprioris ont

aussitôt été balayés par une admiration pour les valeurs du régiment et les hommes qui le composaient », confie Luc FRINGANT, évoquant « une leçon de vie ».

Selon lui, c'est pour son coup de foudre envers l'armée et ses vertus que le Prince Rainier III l'a choisi, 12 ans plus tard, en 1988, parmi plusieurs candidats proposés par l'Etat-Major français, comme Aide de Camp de S.A.S. le Prince Héréditaire Albert de Monaco. « Je n'étais pas volontaire et je ne connaissais absolument pas la Principauté. Et pourtant, ma candidature a été retenue.

La raison ? Certainement cette cohérence morale, ainsi qu'un désintéressement prononcé, auquel j'ai toujours tenu. »

Débutent alors trois décennies au service du Palais, exécutées au prix d'une démission de l'armée française, en qualité de Chef du Corps des Carabiniers du Prince, puis de Chambellan de S.A.S. le Prince Souverain (à deux reprises), de Premier Aide de Camp et de Commandant Supérieur de la Force Publique. Une formidable progression qui n'étonne pas Tony VARO : « Vos qualités d'organisateur, votre maîtrise du terrain et des missions particulièrement difficiles, votre bienveillance et votre discrétion vous ont permis de gagner très rapidement la confiance du jeune Prince Héréditaire ».

De sa carrière, le Colonel FRINGANT retiendra, bien sûr, les événements marquants de la vie de la Famille Princière tels que la naissance de Pierre CASIRAGHI, celle des Enfants Princiers ou encore le Mariage de S.A.S. le Prince Souverain. « Mais surtout, je n'oublierai pas que je suis lié, à jamais, à la Famille GRIMALDI. Le maintien de mon titre de Premier Aide de Camp est à cet égard très important pour moi. »

Il n'oubliera également pas les Carabiniers et Sapeurs-Pompiers, si longtemps sous son commandement, à qui il a dédié ces quelques mots dans son discours du 17 septembre : « J'ai appris pendant toutes ces années que la réussite était impossible si je n'avais pas sous mes ordres et à mes côtés des hommes et des femmes droits, fortement interpellés dans leur conscience par le bien commun et dont la compétence professionnelle n'allait pas sans cohérence morale ».

TONY VARO, LE PASSIONNÉ

D'un tempérament plus posé, le Colonel Tony VARO n'en est pas moins actif et autoritaire quand cela s'impose. Un homme destiné à commander... malgré lui : « A l'origine, je ne voulais pas être chef, je voulais simplement être Pompier pour sauver des vies. Mais j'ai rapidement rencontré des personnes qui m'ont convaincu du contraire. Alors j'ai travaillé et suivi des formations pour devenir Officier, ce que je suis depuis l'âge de 20 ans ». Dans son discours de fin de commandement, il a ainsi déclaré : « Cette progression

qui peut paraître peu ordinaire, je le dois à un travail personnel permanent, accompagné, tout au long de mon parcours, par des hommes passionnés par leur métier, de grands professionnels qui se sont révélés, au fil du temps, de véritables 'guides' ».

La profession de Pompier, qu'il a débutée à l'âge de 11 ans en tant que Jeune Cadet, est pour lui une véritable vocation.

« Ce que je qualifie volontiers de plus beau métier du monde, je l'ai exercé avec passion et conviction pendant plus de 41 ans ; comme volontaire, lors de mon service national, au sein du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille, et à partir de 1993, au sein du Corps de Monaco, que j'ai intégré un peu par hasard, mais dont le projet alors proposé m'a tout de suite séduit. » Il en sera Chef du Service Prévention, puis Chef du Service Sécurité Civile avant d'en prendre la tête, en 2010.

Aujourd'hui, nommé à l'âge de 52 ans Commandant Supérieur de la Force Publique, il tourne le dos à l'exercice du métier en tant que tel, mais veillera bien sûr toujours à « l'excellence des compétences du Corps, laquelle participe



Dans son discours prononcé le 17 septembre, le Colonel FRINGANT (à gauche sur la photo) s'est adressé à son successeur : « J'attends de vous que vous montriez la voie à tous les Carabiniers et Sapeurs, que vous les guidiez et que vous le fassiez avec le cœur. Communiquez leur chaque jour votre joie, votre enthousiasme et votre passion. A leur tête, vous les rendrez meilleurs, chacun à sa place, dans cette grande, belle et généreuse chaîne humaine qui unit la Force Publique ». Le Colonel VARO (à droite), lui, s'est exprimé lors de l'Adieu aux armes en ces termes : « Je souhaitais vous remercier pour votre aide précieuse tout au long de mon commandement [...]. A vos côtés, j'ai beaucoup appris et vous avez toujours été d'une grande disponibilité et d'une écoute attentive. Conscient de la mission qui m'attend prochainement, je reste dépositaire de votre héritage humain et technique pour que la Force Publique puisse se développer en bonne harmonie ».

notamment à l'attractivité de la Principauté ». Fier du travail accompli - « interventions mémorables sur l'avenue d'Alsace, le boulevard des Moulins et au Japon, gestion des différents Grand Prix, pour lesquels près de 100 % des Sapeurs-Pompiers sont mobilisés 24h/24, ou encore renouvellement d'un tiers des effectifs sous mon commandement » - il souhaite également développer les synergies avec la Compagnie des Carabiniers.

A l'instar de son prédécesseur, le Colonel VARO conservera par ailleurs sans aucun doute une grande reconnaissance et un attachement réel pour ses hommes, comme l'attestent les propos de son discours envers le Lieutenant-Colonel Norbert FASSIAUX (lire l'encadré ci-dessous) : « Les militaires qui sont placés sous vos ordres sauront répondre présent à chaque fois que vous aurez besoin d'eux, à condition de les écouter et de les entendre. Prenez soin d'eux et ils vous seront reconnaissants ».

Le Lieutenant-Colonel Norbert FASSIAUX prend la tête du Corps des Sapeurs-Pompiers

Né en Principauté, ce fils et petit-fils de Pompiers de Monaco qui a rejoint le Corps en 1983 succède au Colonel Tony VARO, dont il était l'Adjoint depuis 2010. Ses priorités :

- maintenir la voie tracée par ses prédécesseurs ;
- renforcer l'écoute du personnel et la qualité des relations humaines ;
- poser les bases du Corps des Sapeurs-Pompiers de demain, tant sur le plan des personnels que celui des casernes ;
- poursuivre une politique de modernité réfléchie en adaptant les savoir-faire actuels, tout en respectant les traditions militaires.



FOCUS

SENSIBILISATION A LA SECURITE CIVILE : QUELLE ACTION EST MENEES PAR LE GOUVERNEMENT ?

Alors que le Gouvernement Princier a encouragé et facilité l'organisation, le 8 septembre dernier au Chapiteau de Fontvieille, de la Journée Mondiale des Premiers Secours, nous proposons de vous exposer les actions de sensibilisation à la sécurité civile et au secourisme conduites ou soutenues par les Services du Département de l'Intérieur.



En collaboration avec le Gouvernement Princier, le Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), l'Association Prévention Routière et plusieurs organismes privés, la Croix-Rouge Monégasque (CRM) a célébré la Journée Mondiale des Premiers Secours en organisant, le 8 septembre au Chapiteau de Fontvieille, une journée « portes ouvertes ». Initiations aux premiers secours, sensibilisation à la sécurité routière, visites d'une ambulance ou encore démonstration de désincarcération et de dégagement d'urgence d'un véhicule ont ainsi été proposées à des visiteurs de tous âges venus nombreux. Outre la CRM, le CHPG et la Prévention Routière, les animateurs de ces activités étaient le Corps des Sapeurs-Pompiers, la Compagnie des Carabiniers du Prince, la Direction de la Sûreté Publique et la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

ACTIONS AUPRES DES JEUNES

- **Formation prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)** : grâce à un partenariat entre la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) et la Croix-Rouge Monégasque (CRM), les élèves des classes de 5^e et de Seconde de la Principauté peuvent chaque année bénéficier de cette formation de base aux premiers secours (acquisition des réflexes indispensables pour assurer une protection aux victimes, savoir transmettre une alerte au service adapté et réaliser les premiers gestes de secours).
- **Sensibilisation à la sécurité routière** : tout au long de l'année, des modules de prévention routière sont dispensés dans les établissements primaires et secondaires par l'Unité de Police Jeunesse et Prévention de la Direction de la Sûreté Publique (exemples : initiation à la sécurité routière pour les primaires ; parcours vélo et participation des meilleures élèves à la finale de la prévention routière, en collaboration avec l'Automobile Club de Monaco et l'Association Prévention Routière, pour les classes de 7^e et 8^e ;

préparation aux permis de conduire AM et A1 pour les 5^e ; préparation à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière Niveau 1 et Niveau 2 pour les 5^e et les 3^e). Durant l'année scolaire 2017/2018, ces modules ont concerné quelque 3.500 enfants.

- **Sensibilisation aux risques liés à l'eau** : outre un apprentissage de la natation dispensé dès la grande section de maternelle, les élèves de 6^e participent à la Journée « Water Safety » (organisée en collaboration avec la Fondation Princesse Charlène et la CRM) et ceux de 5^e sont formés au sauvetage en mer avec le Centre de Sauvetage Aquatique de Monaco (CSAM).

ACTIONS AUPRES DU GRAND PUBLIC

- **PSC1** : dans le cadre de la formation des Premiers Secours en Equipe de niveaux 1 et 2 (PSE 1 et PSE 2), destinés aux futurs bénévoles et la Sécurité Civile, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco fournit un appui technique à la CRM.
- **Sensibilisation à la sécurité routière** : l'Unité de Police Jeunesse et Prévention organise tous

les ans une campagne « Lumière et vision » qui permet de contrôler l'ensemble des points lumineux des véhicules, ainsi que leur état général. Sont également mis en place deux ateliers qui permettent de tester le réactiomètre (logiciel démontrant l'impact négatif de l'alcool sur le temps de réaction) et un parcours avec lunettes de simulation d'alcoolémie.

ACTIONS AUPRES DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION

- **PSC1** : dans le cadre du plan de formation général

de l'Administration, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique organise, avec l'appui de la CRM et des entités responsables, des formations pour les gestes aux premiers secours aboutissant à la délivrance du certificat PSC 1.

- **Formation aux risques incendie** : le Corps des Sapeurs-Pompiers mène des actions au profit des entités de l'Administration et de la Poste de Monaco afin de sensibiliser sur les comportements propices au déclenchement d'un début d'incendie, les

conditions favorables à son développement et les bons comportements à adopter.

- **Sensibilisation à la sécurité routière** : la Direction de la Sûreté Publique (DSP) participe à des sensibilisations aux risques accidentogènes.
- **Formations spécifiques** : selon les spécificités des Services, diverses formations et sensibilisations leur sont dispensées par des entités étatiques ou extérieures. Exemples : les personnels du Service des Parkings Publics ou du Service de Maintenance des Bâtiments Publics suivent la formation Sauveteur Secouriste du

Travail (SST) ; les enseignants sont régulièrement informés, de la part des Sapeurs-Pompiers, sur la prévention à la lutte incendie, les risques majeurs à Monaco et la gestion de crise au sein des établissements scolaires ; la DSP forme des agents à la détection d'objets suspects, l'évacuation de locaux, etc.

Pour approfondir le sujet, retrouvez en page 15 les actions menées dans ce domaine par la Direction de l'Action Sanitaire...

SURETE PUBLIQUE L'UNITE CYCLISTE DE PROXIMITE PORTUAIRE

La Division de Police Maritime et Aéroportuaire (DPMA) dispose de nouveaux vélos électriques. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du plan général de réforme « Sûreté Publique 2020 », lequel prévoit notamment la modernisation de la DPMA et le développement de la sécurité sur les zones portuaires et balnéaires.

L'objectif principal est d'accroître la présence policière sur le terrain en optimisant la mobilité et la visibilité des fonctionnaires de Police. Les déplacements en vélo à assistance électrique permettent également d'élargir le champ d'action à des zones peu accessibles, de manière silencieuse et écologique.

La mise en œuvre de ces équipements depuis la mi-juin, en totale adéquation avec les missions des fonctionnaires, a été particulièrement appréciée du public, améliorant le rapport de proximité des Policiers avec celui-ci.

Les missions de la Division de Police Maritime et Aéroportuaire sont des

missions de police générale comme la surveillance, les contrôles de voie

publique, la régulation de la circulation automobile et le stationnement illicite sur les secteurs d'intervention du Port Hercule, du Port de Fontvieille et du Larvotto.



Le Commandant Principal de Police Isabelle CASTELLI entourée des fonctionnaires de Police de la Division de Police Maritime et Aéroportuaire.

Mais ce sont également des missions de police frontalière, comme le contact avec les intervenants de la zone portuaire, l'aide aux contrôles frontaliers, l'assistance dans le contrôle des mouvements de navires, ainsi que la surveillance des locations privées ou la main d'œuvre sur les bateaux battant pavillon monégasque.

MODERNISATION LE SICCFIN EN ACTION

Le Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN) est une autorité centrale nationale indépendante dont la mission principale consiste à évaluer et transmettre les informations en lien avec la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption. Philippe BOISBOUVIER, Conseiller Technique, présente les futures évolutions que va connaître son Service, créé en 1994.



Les locaux du SICCFIN vont subir de nombreuses transformations pour faire suite au classement du Service en Opérateur d'Importance Vitale (OIV).

Afin de mener à bien ses missions, le SICCFIN dispose de 14 postes répartis entre le Pôle « Enquête », le Pôle « Contrôle » et le Pôle « Administratif », qui vivent actuellement une importante réorganisation. « Il est apparu en discutant avec les différents responsables de Pôles qu'il y avait des besoins urgents pour que le Service soit le plus efficace possible. Certains ajustements doivent être faits tant sur nos locaux que sur nos moyens. Face à l'accroissement de notre charge de travail et pour faire suite au classement du Service

en Opérateur d'Importance Vitale (OIV), nos locaux vont subir de nombreuses transformations. Le bâtiment dans lequel nous sommes sera exclusivement dédié au SICCFIN et, une fois les travaux achevés, nous disposerons de davantage de surface. La sécurité sera renforcée, notamment au niveau des procédures et des restrictions d'accès, des visites extérieures ou encore des cloisonnements à l'intérieur même du Service, pour accéder à chaque étage par exemple », explique Philippe BOISBOUVIER.

Ces travaux sont menés en collaboration avec le Service de Maintenance des Bâtiments Publics (SMBP), la Direction du Budget et du Trésor (DBT), la Direction Informatique (DI), la Direction de l'Administration Numérique (DAN) et l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN). M. BOISBOUVIER précise que « l'AMSN procédera à une homologation de notre dispositif de sécurité après nous avoir fait des recommandations pour ces travaux. Il est indispensable pour les agents du Service d'être en contact avec ces dif-

férents soutiens du Gouvernement. A travers ces entités, nous avons accès

Le SICCFIN en chiffres

711 déclarations de soupçons

6 dossiers transmis au parquet

206 échanges avec les CRF étrangères

771 contrôles sur pièces

55 missions de contrôles sur place

à des prestataires pour les domaines dans lesquels nous ne sommes pas compétents. Dans les moments actuels où nous avons des besoins urgents, je suis ravi de pouvoir compter sur la participation active et la compréhension de tous pour réaliser ces aménagements dans les délais qui s'imposent, selon les différentes directives et recommandations internationales. »

En parallèle, dans le cadre de la modernisation de son système informatique et dans un souci permanent d'amélioration, « le SICCFIN travaille depuis de nombreux mois à l'adoption d'un nouveau logiciel, plus sécurisé et plus performant. Ce dernier a été déployé dans plusieurs pays avec succès et bénéficie d'une reconnaissance internationale. Nous sommes actuellement en phase de test et le logiciel sera opérationnel en 2019 », poursuit le Conseiller Technique. Cet outil d'aide à l'analyse opérationnelle et stratégique, nommé goAML, a été créé et développé par l'Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (ONUDD), spécialement pour les Cellules de Renseignement Financier (CRF) telles que le SICCFIN.

Afin de préparer l'installation de ce logiciel, une délégation du SICCFIN s'était rendue en Autriche en février 2018 pour rencontrer le chef du projet goAML de l'ONUDD.



3 agents du SICCFIN se sont rendus au Liechtenstein afin d'étudier le fonctionnement du nouvel outil informatique en cours d'installation. De gauche à droite : Eric BERGESI, Chef de Division ; Michael SCHOEB, Directeur Adjoint de l'EFFI (la CRF du Liechtenstein) ; Yann RACONNAT LE GOFF, Contrôleur ; Karine IMBERT, Chef de Section.

Première participation du SICCFIN au concours Beca

Le concours « Best Egmont Case Award » (BECA) est organisé par le Groupe Egmont, une organisation internationale qui regroupe près de 160 Cellules de Renseignement Financier (CRF) dans le monde. Lancé en 2011, il permet aux différentes CRF participantes de se former mutuellement à partir de cas pratiques.

Plus précisément, il leur offre l'opportunité de soumettre à l'appréciation d'un jury de spécialistes des cas réels qui sont pour l'occasion anonymisés. Ceci permet d'en tirer des enseignements bénéfiques, par exemple sur les nouveaux circuits et mécanismes utilisés par le crime organisé ou les groupes terroristes pour blanchir les capitaux et revenus provenant d'activités illégales.

Les responsables des CRF sont invités à voter pour le cas qu'ils considèrent comme le meilleur. Le gagnant se voit offrir le trophée BECA, ainsi qu'une reconnaissance internationale pour l'excellence du travail accompli.

Cette année, pour la première fois depuis la création du concours BECA, le SICCFIN y a participé en présentant un cas intitulé « International money laundering, a fraud family story » (Blanchiment d'argent international : une histoire de fraude familiale). Cette participation démontre la forte implication de la Principauté dans la lutte engagée contre les fléaux que sont le terrorisme, la corruption et le blanchiment d'argent.

Plus récemment, du 31 juillet au 2 août, trois agents du SICCFIN, Karine IMBERT, Eric BERGESI et Yann RACONNAT LE GOFF, se sont rendus au Liechtenstein afin d'étudier le fonctionnement de cet outil informatique mis

en œuvre il y a plusieurs mois déjà dans le pays. Cette rencontre leur a permis de bénéficier des conseils de Michael SCHOEB, Directeur Adjoint de l'EFFI (la CRF du Liechtenstein), sur sa mise en place et son utilisation pratique, et d'échanger

sur les difficultés qui ont pu être rencontrées lors des premiers mois d'exploitation.

Outre les échanges techniques, cette visite a également permis de renforcer les liens entre les agents de l'EFFI et du SICCFIN.

FOCUS LE BUREAU DE REPRESENTATION DE LA DTC AU BRÉSIL

Découvrez la suite de notre série sur les Bureaux de Représentation de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) à l'étranger (lire les JDA n°82, 83, 84 et 85) avec le Bureau au Brésil. L'équipe composée de 5 personnes sillonne cet immense pays pour valoriser la Destination Monaco et conquérir un marché d'entrepreneurs et de voyageurs en constante évolution.



L'équipe du Bureau au Brésil avec, de gauche à droite : Mara PESSOA, Laurence AQUILINA (DTC Monaco - Responsable marketing et ventes), Cléo AUDI CALL, Roxanne (stagiaire chez GVA), Gisele ABRAHAO et Corinne KIABSKI (DTC Monaco - Directeur de la Division « Communication-Presse »).

A la suite de la venue en Principauté d'un nombre croissant de clients brésiliens à fort pouvoir d'achat, la DTC a ouvert un Bureau de Représentation au Brésil en janvier 2015. Une décision d'autant plus pertinente que ce pays était le dernier des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) dépourvu d'une telle structure.

L'équipe de ce Bureau est aujourd'hui constituée de Gisele ABRAHAO, Responsable de la stratégie et de l'organisation ; Mara PESSOA, Chargée de compte - relations commerciales loisirs ; Renata RIMBANO, Chargée de compte - relations commerciales loisirs ; Larissa CARVALHO, Chargée des relations commerciales - tourisme d'affaires ; et Cleo AUDI CALL, Coordinateur presse et communication.

Toutes travaillent en synergie et collaborent régulièrement avec la DTC, notamment en ce qui concerne le positionnement

de Monaco au Brésil et les stratégies à mettre en place. Expérimentées et bilingues, elles possèdent une excellente compréhension de l'industrie du tourisme dans sa globalité. Cela permet de développer des stratégies pour satisfaire tous les besoins et attentes du public, ainsi que de créer des produits et des services à valeur ajoutée avec des partenaires locaux bien implantés dans le marché brésilien.

Concernant la situation actuelle, le Brésil travaille sur des réformes importantes afin de parvenir à une croissance économique permettant d'améliorer la stabilité du pays. Sur l'industrie du tourisme plus spécifiquement, l'année 2019

continuera de faire face à des défis et il est essentiel pour le Bureau d'avoir une vision précise des segments les moins affectés pour définir des projets garantissant un retour sur investissement.

Un autre objectif essentiel du Bureau est de faire connaître toutes les expériences pouvant être vécues en Principauté, que ce soit pour les voyages d'affaires, le tourisme ou encore les loisirs. Divers canaux de communication et événementiels sont utilisés pour présenter les multiples facettes de Monaco, en mettant l'accent sur l'identité de la Destination et en attirant la curiosité des visiteurs.

Une des actions marquantes est le partenariat établi entre la DTC et le mouvement « Greenk », lequel permet le don à la ville de São Paulo de 15 conteneurs de collecte de déchets électroniques. Cette campagne a été lancée afin de sensibiliser le public et d'accroître l'engagement de la population envers cette cause. Ce projet constitue également une belle opportunité de présenter Monaco en tant que Destination engagée et éco-responsable. Il a permis de récolter plus de 3 tonnes d'e-déchets à ce jour, ce qui représente environ 2 M € en termes de valorisation.

Parmi les autres actions, un « éductour » en tourisme d'affaires sera organisé au cours des prochains mois. L'équipe participera par ailleurs à l'un des événements touristiques les plus reconnus d'Amérique latine : le « Festuris », qui aura lieu du 8 au 11 novembre dans la ville de Gramado.

OETP LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

En août, l'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

GRANDE BOURSE 2018 (18 NOVEMBRE)



Dessin : Fabrice MONACI
Impression : Offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 40.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,95 €

20 ANS DE PRESENCE A MONACO DE L'UNION INTERNATIONALE DE PENTATHLON MODERNE



Mise en page : Créaphil
Impression : offset
Format du timbre : 30x40,85 mm vertical
Tirage : 40.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,30 €

En septembre, l'OETP a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

EXPOSITION EN CHINE « PRINCES ET PRINCESSES DE MONACO » (7 SEPTEMBRE AU 11 NOVEMBRE 2018)



Dessin : Richard SEREN
Impression : Hélogravure et dorure
Format du bloc : 105 x 125 mm
Format du timbre : 46 x 54 mm vertical
Tirage : 35.000 blocs
Valeur faciale : 3,80 €

YACHTING - MALIZIA II



Dessin et gravure : Martin MÖRCK
Impression : Taille-douce et offset
Format du timbre : 40 x 31,77 mm horizontal
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 2,40 €

YACHTING - VIOLA



Dessin et gravure : Martin MÖRCK
Impression : Taille-douce et offset
Format du timbre : 40 x 31,77 mm horizontal
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 2,60 €

CHANTS MONEGASQUES PAR LE CHŒUR D'ENFANTS DE L'ACADEMIE RAINIER III



Photo colombe : @IrochkaFotolia
Conception graphique : Ludovic Tristan
Impression : Offset et réalité augmentée
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 40.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,56 €

Premier timbre monégasque en réalité augmentée !

En le flashant avec un smartphone, une animation audiovisuelle permet d'écouter un extrait du CD de chansons monégasques réalisé à l'initiative de la Mairie de Monaco. Les chants sont interprétés par les enfants du chœur de l'Académie Rainier III accompagnés par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo.

1. Téléchargez l'application Courier Plus sur l'App Store ou sur Google Play Store
2. Scannez le timbre
3. Admirez le contenu



Ces émissions sont en vente au guichet de l'OETP (23 avenue Albert II - Centre commercial de Fontvieille, 3^e étage, côté pharmacie) et au Musée des Timbres et des Monnaies.

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES LE SERVICE DES PRESTATIONS MEDICALES DE L'ETAT

Le Service des Prestations Médicales de l'Etat (SPME) est la caisse sociale de l'ensemble des employés du secteur public (Etat et Commune). Découvrez cette entité gérant près de 11.000 assurés et ayants droits (enfants et conjoints sans emploi).



L'équipe du SPME autour de son Chef de Service, Candice FABRE.

Le SPME est constitué d'une équipe de 23 personnes qui se répartissent au sein du Pôle « Administratif » et du Pôle « Médical ».

Ce Service est associé à chaque étape de la vie privée et de la carrière professionnelle de ses assurés, en activité ou à la retraite, et de leurs ayants droit (mariage, vie maritale, naissance, séparation, divorce, décès, activité, mise en disponibilité, démission, départ à la retraite, hospitalisation, suivi médical) par le biais de l'octroi, sous certaines conditions (notamment pays de résidence et qualité de chef de foyer) :

- des prestations maladies, pharmaceutiques et chirurgicales ;
- des prestations maternité ;
- des allocations pour charges de famille (allocations pré-natales, allocation pré-adop-

tion, allocations familiales, prime de soutien de famille, prime de salaire unique, prime de crèche, allocation orphelin) ;

- d'aides sur Fonds Social ;
- de la prise en charge des accidents de droit commun et, pour les seuls actifs, des accidents du travail (hormis les personnels de la Commune).

Les fonctionnaires et les agents contractuels de plus de 2 ans d'ancienneté sont pris en charge à 100 % du tarif de responsabilité. Les agents contractuels de moins de 2 ans d'ancienneté le sont à 80 %. Quant aux ayants droit de l'ensemble des assurés, ils sont pris en charge à 80 %. Les bénéficiaires d'Exonération du Ticket Modérateur (ETM), en raison de certaines pathologies, sont pris en charge à 100 %, qu'il s'agisse d'agents de moins

de 2 ans d'ancienneté ou d'ayants droit.

Le SPME effectue également pour certains établissements publics - Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) et Office de Protection Sociale (OPS) - les décomptes de remboursement des prestations médicales en nature qu'ils effectuent en faveur de leurs bénéficiaires (médecins du CHPG nommés par Ordonnance Souveraine, personnes relevant de l'Aide Médicale de l'Etat servie par l'OPS).

En outre, le SPME verse une allocation compensatoire aux Monégasques non bénéficiaires des prestations familiales sous certaines conditions. Enfin, cette entité prend en charge les étudiants monégasques de plus de 21 ans, les agents indemnisés pour privation involontaire d'emploi, les personnes bénéficiaires du fonds de majoration de rente, les fonction-

naires de la Fonction Publique française retraités domiciliés à Monaco, et les ayants droit de chacune des populations précitées.

Le SPME accordant des prestations médicales, un contrôle médical a été mis en place au sein de ce Service. Il est accompli par le Service Médical composé du Médecin Conseil, du Dentiste Conseil et de leurs secrétariats respectifs. Ce suivi est complété par 2 Médecins du Travail de l'Office de la Médecine du Travail (OMT) dédiés aux personnels de l'Etat et de la Commune.

Une modernisation du Service est en cours, en lien avec la Direction Informatique (DI), la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU) et les Caisses Sociales de Monaco (CSM) - Caisses du secteur privé. Depuis 2012, le SPME a ainsi mis en place

la Feuille de Soins Electronique (FSE) pour les médecins généralistes, médecins spécialistes et chirurgiens dentistes, les relevés des prestations médicales payées à un tiers, le Web service (consultation des décomptes en ligne), l'envoi aux domiciles des assurés en activité, y compris les suppléants, des « fiches de décompte de prestations médicales » et des « relevés des prestations médicales payées à un tiers ».

Le SPME mène ses missions en étroite collaboration avec le Département des Affaires Sociales et de la Santé (son autorité de tutelle), le Contrôle Général des Dépenses, la Direction du Budget et du Trésor, la Trésorerie Générale des Finances, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, le Service de Gestion des Personnels de la Commune, les CSM et les Caisses françaises d'Allocations Familiales.

Le SPME en chiffres (2017)

169.000 décomptes de prestations maladie effectués (27,7 M €)	9.440 arrêts de travail (7,3 M € d'indemnités journalières)
14.000 Feuilles de Soins Electroniques (FSE) établies	4.640 avis médicaux
2.985 attributaires d'allocations pour charges de famille (14,3 M €)	2.200 avis dentaires

FOCUS

SENSIBILISATION A LA SECURITE CIVILE : QUELLE ACTION EST MENEES PAR LE GOUVERNEMENT (SUITE) ?

En pages 8 et 9, nous vous avons exposé les dispositifs de prévention et de formation à la sécurité civile conduites ou appuyées par les Services administratifs du Département de l'Intérieur. Découvrez à présent l'action de la Direction de l'Action Sanitaire (DASA) qui, par le biais de son Médecin-Inspecteur, le Docteur Eric VOIGLIO, assure la coordination du volet santé de ces dispositifs.

FORMATIONS AU SECOURISME ET AUX SOINS D'URGENCE

- La DASA a assuré la préparation et l'impression du matériel pédagogique pour la campagne « Stop the Bleed », qui sera lancée début 2019 à destination des agents de la Direction de la Sécurité Publique et de la Force Publique.
- Elle a soutenu la Croix-Rouge Monégasque (CRM) pour l'organisation de la Journée Mondiale des Premiers Secours (voir photo).
- Elle joue un rôle de facilitateur pour des formations internationales destinées au personnel médical, paramédical et secouriste qui sont mises en place au CHPG.



En partenariat avec le Gouvernement et les Services de l'Administration concernés, le CHPG, l'Association Prévention Routière et plusieurs organismes privés, la CRM a célébré la Journée Mondiale des Premiers Secours en organisant, le 8 septembre au Chapiteau de Fontvieille, une journée « portes ouvertes ». Initiations, sensibilisation et démonstrations de secourisme étaient au programme.

DISPOSITIFS DE SECURITE CIVILE

En lien avec le Département de l'Intérieur, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco, la CRM et le Service des urgences du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), la DASA définit le dimensionnement des moyens médicaux et infirmiers déployés au sein des dispositifs de sécurité civile lors des manifestations

sportives ou culturelles.

Le médecin inspecteur assure la coordination médicale de ces dispositifs.

PLANS DE SECOURS

Cette Direction élabore le volet santé des plans d'urgence ou de gestion des situations de crise sanitaire : plan ROUGE, plan BLANC, plan ORMOSE, plan RADTOX, plan CANICULE, pandémie grippale...

EXERCICES

Elle participe à l'élaboration des scénarii d'exercices et à l'évaluation du volet médical lors des exercices avec nombreuses victimes.

STRATEGIE SECOURISME ET SOINS D'URGENCE EN PRINCIPAUTE

Avec les Sapeurs-Pompiers, le Service des Urgences du CHPG, la CRM et tous les autres acteurs du secourisme de la Principauté, elle participe à l'élaboration de la stratégie pour le secourisme et les soins d'urgence voulue par le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur. La constitution d'un Comité National du Secourisme et des Soins d'Urgence est d'ailleurs programmée.

A LA DECOUVERTE DE NOS METIERS

EDUCATEUR SPECIALISE A LA DIRECTION DE L'ACTION ET DE L'AIDE SOCIALES

Le métier d'Educateur Spécialisé est représenté dans la plupart des Divisions de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO). Ces personnels jouent ainsi un rôle essentiel dans l'application de la politique sociale du Gouvernement Princier. Quels sont leurs missions ? Leurs domaines d'intervention ? Leurs collaborations ? Ou encore leurs formations ? Pour répondre, nous avons rencontré quatre d'entre eux, aux attributions et profils divers.



De gauche à droite : Laetitia CANESTRELLI, Jean-Yves LACAILLE, Stéphane PANERO et Philippe WURTZ.

Le Foyer de l'Enfance Princesse Charlène, qui compte parmi les Divisions de la DASO, regroupe une quinzaine d'Educateurs Spécialisés, dont Laetitia CANESTRELLI : « Notre mission consiste à prendre en charge les mineurs qui nous sont confiés par décision de justice dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative. L'Educateur assure auprès des jeunes un accompagnement éducatif dans les actes de la vie quotidienne. Cette prise en charge est opérante 24h/24, 7 jours/7 et 365 jours par an ».

Jean-Yves LACAILLE évoque au sein de la Division « Enfance et Famille » : « Avec, notamment, quatre autres Educateurs Spécialisés, nous intervenons auprès de familles en difficulté socio-éducative. Nous faisons donc également de la protection de l'enfance : accompagnements, conseils, suivis de familles... et dans les situations les plus préoccupantes, par exemple de maltraitances, nous pouvons prévenir notre Direction ou saisir le Procureur, ce qui instaure une mesure d'AEMO ». Certains Educateurs participent aux suivis de jeunes

majeurs, d'autres aux enquêtes effectuées dans le cadre de la prévention des accidents domestiques en lien avec le CHPG, et aux enquêtes concernant des informations préoccupantes signalées par le Parquet, la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) ou d'autres partenaires de la Principauté.

Comme l'indique le nom de la Division dont il fait partie, « Inclusion Sociale et Handicap », Stéphane PANERO agit dans un tout autre domaine : « Nous sommes deux Educa-

teurs Spécialisés à travailler, en collaboration avec la DENJS et les centres de soins de la Direction de l'Action Sanitaire, avec les mineurs handicapés - accompagnement individualisé comprenant, notamment, le soutien à la scolarisation, le développement de l'autonomie et la guidance parentale. Un autre Educateur s'occupe de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés en milieu ordinaire avec Accompagnement Personnalisé au Travail, du suivi socio-éducatif des travailleurs handicapés en milieu protégé, des adultes handicapés ne travaillant pas et bénéficiant ainsi de l'Allocation aux adultes handicapés. Et un quatrième Educateur se charge, en partenariat avec des entreprises monégasques, de l'insertion professionnelle de personnes handicapées en milieu ordinaire ».

Philippe WURTZ, lui, fait partie de la Section « Sociale » de la DASO. Il intervient dans le secteur de l'insertion sociale : « J'instruis les dossiers de l'Allocation chômage pour les Monégasques en recherche d'emploi, m'occupe de la Commission d'Insertion Socio-Professionnelle pour ceux qui connaissent des difficultés - élaboration de projets professionnels adaptés - et

accompagne des personnes en difficulté d'insertion professionnelle envoyées par l'Assistante Sociale de la Mairie, des Assistantes Sociales de Polyvalence ou d'autres intervenants sociaux ».

Bien que les attributions de chacun soient très différentes, ils pourraient très bien changer de secteur d'activité : « Certes, nous avons choisi une voie, mais les Educa-

teurs Spécialisés disposent d'une formation généraliste leur permettant d'intervenir dans tous les domaines. Pouvoir toucher à tout, c'est d'ailleurs l'une des richesses de ce métier », fait valoir M. PANERO.

Et M. WURTZ d'ajouter : « Nous ne connaissons pas la routine ».

Concernant les qualités requises pour exercer cette

profession, M. LACAILLE évoque « le relationnel, l'écoute et la compréhension d'autrui ». Mlle CANESTRELLI, « une grande capacité à travailler en équipe et à créer du lien avec les partenaires ». M. WURTZ, « une nécessaire adaptabilité aux personnes accompagnées, mais également aux évolutions des lois, des approches et des façons de travailler, lesquelles ont beaucoup changé au fil des

années ». M. PANERO, quant à lui, résume : « Notre boulot, c'est faire en sorte que la personne finisse par se passer de nous ».

Trois solutions existent pour devenir Educateur Spécialisé : deux formations de 3 ans - l'une est dispensée en Institut Régional du Travail Social et l'autre est universitaire - ou la validation des acquis de l'expérience (VAE).

MODERNISATION

LA COMMISSION D'INSERTION DES DIPLOMÉS PRESENTE SES ACTIONS ET OBJECTIFS POUR 2019

Muriel BUBBIO, Chargé de l'Insertion des Diplômés, nous a détaillé son projet pour l'année à venir, notamment en termes de transition numérique.



La Commission d'Insertion des Diplômés (CID) va renforcer ses actions à travers la consolidation de l'articulation entre orientation et insertion professionnelle. Cela se matérialisera par des workshops à destination des Conseillers d'Orientation et du Centre d'Information de l'Education Nationale (CIEN), en partenariat avec la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), mais aussi

à destination du monde de l'entreprise.

« Bien informer pour mieux accompagner », insiste Muriel BUBBIO. L'information auprès des lycéens et étudiants, dispensée de manière permanente et régulière, constituera l'autre priorité de la CID. Ainsi, les collégiens auront un premier contact avec la CID lors de l'Agora des Métiers organisée le 22 janvier 2019 par la DENJS. Par ailleurs, des permanences seront assurées régulièrement par le Chargé de l'Insertion des Diplômés au sein des lycées à compter du 23 octobre 2018 afin de sensibiliser au mieux les élèves sur les secteurs porteurs d'emplois en Principauté. Enfin, un nouveau rendez-vous annuel intitulé « Les panels de l'Insertion »

sera organisé le 6 mars 2019 avec pour thème « la Révolution numérique, vers de nouveaux métiers ».

La CID communiquera sur ces nouveaux dispositifs grâce aux outils numériques : une boîte mail dédiée (cid@gouv.mc), des pages sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn @cidmonaco) et une billetterie en ligne sur la plateforme « Weezevent » pour inviter les élèves à participer aux événements organisés par la CID. D'autre part, des flyers et d'autres outils de promotion seront mis à la disposition des jeunes auprès de la DENJS (Section des Bourses d'Etudes), du CIEN et de la Cellule « Emploi-Jeunes ».

« Il est indispensable que les élèves anticipent leur future

insertion professionnelle en construisant leur parcours d'insertion en parallèle de leur parcours d'orientation. La CID est à leur disposition pour les accompagner vers une insertion professionnelle réussie », conclut Mme BUBBIO.

La CID en chiffres (depuis mars 2018)

Plus de 100 entretiens individualisés	3 workshops à destination des entreprises et des professionnels de l'éducation
15 nouvelles entreprises partenaires de la CID	18 permanences dans les lycées à compter du 23 octobre 2018
19 stages	
18 premiers emplois	

INTERVIEW

JEAN-LUC NGUYEN, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

A la tête de la Direction des Travaux Publics (DTP) depuis le mois de mai, Jean-Luc NGUYEN nous a accordé un entretien afin de nous exposer son ressenti vis-à-vis de cette nouvelle fonction, ses premiers dossiers, ses objectifs et projets.



Energétique. Puis j'ai été nommé Directeur des Travaux Publics.

Que représente cette nomination pour vous ?

D'abord, l'expression d'une marque de confiance de la part de ma hiérarchie et du Gouvernement Princier.

« Je souhaite faire évoluer les modes de travail de la DTP, à la fois en interne et dans ses relations avec les différents acteurs de la construction »

Quel est votre parcours dans l'Administration ?

Après avoir acquis une quinzaine d'années d'expérience dans l'Administration française et en entreprise, j'ai travaillé au sein de l'Administration monégasque entre 2007 et 2009, en tant que responsable du projet d'extension en mer.

J'ai ensuite repris une activité dans le secteur privé pendant 6 ans avant de réintégrer, en 2015, le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme comme responsable de la Mission Urbanisation en Mer.

En 2016, j'ai été chargé de mettre en place et de diriger la Mission pour la Transition

C'est aussi un beau challenge professionnel eu égard à l'ampleur des chantiers en cours et des projets à venir en Principauté.

Quels sont vos objectifs pour cette Direction ?

Lorsque vous travaillez sur des projets de construction, les objectifs de base sont de délivrer des réalisations de qualité tout en respectant les délais et les coûts. Ces objectifs font évidemment partie de notre feuille de route.

En outre, la densité urbaine de la Principauté nécessite de bien maîtriser les impacts liés aux chantiers. Nous devons intégrer cette dimension dans

toutes nos opérations et chercher à faire toujours mieux dans ce domaine, lequel correspond à une attente forte de la population.

Souhaitez-vous des évolutions ?

La déclinaison de nos objectifs implique de revoir la façon dont les projets sont conçus

et réalisés en repositionnant les rôles respectifs du maître d'ouvrage public, des maîtres d'œuvre et des entreprises, le tout dans un contexte de développement durable et de transition énergétique.

Je souhaite donc faire évoluer les modes de travail de la DTP, à la fois en interne et dans ses relations avec les différents acteurs de la construction.

Quels sont les premiers grands dossiers que vous avez à traiter ?

Il y a bien sûr des décisions à prendre sur les projets eux-mêmes, dans lesquels je

me suis immergé dès les premières semaines.

Nous avons également initié des réflexions sur la limitation des nuisances de nos chantiers, avec les premières actions mises en œuvre avant la fin de l'année.

Enfin, en liaison avec les Services du Gouvernement, nous avons décidé de déployer deux nouveaux outils de gestion financière des opérations et de gestion électronique des documents.

Quel message souhaitez-vous faire passer à vos collaborateurs ?

A mon arrivée, j'ai voulu rencontrer chaque collaborateur de la DTP pour un échange informel. J'ai ainsi pu constater un fort attachement au Service et à ses missions, mais aussi quelques inquiétudes vis-à-vis des changements à venir, parfois même des doutes sur notre capacité à mener à bien ces évolutions.

Je souhaite dire à mon équipe que nous avons une formidable opportunité de moderniser nos pratiques tout en conservant l'inventivité et la culture du résultat qui nous caractérisent. Ils peuvent compter sur ma détermination, tout comme je compte sur leur implication.

FOCUS

LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE LUMIERE

Avec ses quelque 7.500 points lumineux, le paysage urbain de Monaco offre un spectacle unique. Le Gouvernement Princier a ainsi décidé de le mettre en valeur en engageant une réflexion sur la maîtrise des mises en lumière des bâtiments publics et privés, laquelle a abouti à l'établissement d'une charte. Zoom sur ses auteurs et étapes d'élaboration.

« La mise en lumière des bâtiments de la Principauté participant à son attractivité nocturne et permettant de révéler des facettes inconnues de son environnement, il a été décidé de mener cette étude au regard d'enjeux tant urbanistiques - création d'une silhouette nocturne harmonieuse - qu'écologiques - consommation énergétique, préservation de la faune et de la flore, pollution nocturne », expose Sandrine BARBIERI, Chef de Section au Pôle « Prospective et Aménagement » de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM), et chargée du pilotage de l'étude.

« Il convenait en effet d'encadrer les initiatives individuelles. » Sur la base d'un inventaire des illuminations existantes dressé par la DPUM, un Bureau d'Études spécialisé a alors été retenu, après consultation, pour l'aider à rédiger un guide à destination des pétitionnaires souhaitant se lancer dans ce type de projets. Puis un diagnostic complet mettant en exergue les ambiances nocturnes, ainsi que le nombre, la localisation, les couleurs utilisées et la typologie des bâtiments déjà mis en lumière, a été établi (Ces constats ont été mis en corrélation avec les ambiances diurnes de sorte que la Charte participe à leur restitution de nuit).

« Ce diagnostic a été une étape majeure de l'étude car il a permis d'aboutir aux différents éléments de la Charte, notamment à la nécessaire mise en valeur du Grand Paysage et à la définition de zones à privilégier pour les illuminations. Ces deux grandes catégories déterminent les bâtiments qui peuvent faire l'objet de mises en lumière. Quant aux autres, il n'y a pas d'interdiction formelle de les illuminer, mais des études au cas par cas seront alors menées afin de déterminer l'intérêt urbanistique. »

Par la suite, en s'appuyant toujours sur ce diagnostic, des prescriptions plus techniques ont été rédigées (puissances à installer, effets lumineux souhaités, type de lampe, couleurs, horaires de fonctionnement, etc.). « Cela constitue le corps de la Charte. »



Aperçu d'une brochure pédagogique à destination des professionnels et des administrés éditée pour expliquer les enjeux de la Charte de Mise en Lumière des bâtiments de la Principauté. Cette dernière, consultable à la DPUM (23 avenue Albert II), présente les prescriptions générales relatives à la luminance, aux couleurs, aux faisceaux lumineux, aux consommations énergétiques maximales et aux horaires de mise en fonctionnement, ainsi que des prescriptions particulières liées aux typologies de bâtiments. S'inscrivant dans une démarche écoresponsable, elle constitue un document d'accompagnement à la conception, non réglementaire.

COLLABORATION DPUM/DAU

Cette étude a été initiée par Séverine CANIS-FROIDEFOND, Directeur de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité. « Dès le départ, Mme CANIS-FROIDEFOND a exprimé ses attentes en matière de mise en valeur nocturne, ce qui a permis de guider les intervenants en fonction des valorisations à privilégier », poursuit Mme BARBIERI, laquelle a assuré la liaison avec le Bureau d'Études et veillé au respect des objectifs initiaux.

Pierre PETTAVINO, Dessinateur-Projeteur, a quant à lui fourni de nombreuses photographies qui ont illustré à la fois l'inventaire et la Charte. Et le Pôle « Urbanisme » a été sollicité ponctuellement afin qu'il s'approprie le sujet et la future instruction des demandes.

Mais la DPUM n'est pas la seule Direction concernée : « la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU)

a été associée dès la rédaction du cahier des charges de consultation du Bureau d'Études spécialisé au regard de sa compétence dans la gestion et la mise en place de l'éclairage public. Elle a mis à disposition d'importantes données et cartographies repérant les lampes, les niveaux d'éclairage et les tonalités utilisées. »

MISSIONS

LES DRONES : NOUVEAUX DEFIS POUR LA DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE

La Direction de l'Aviation Civile est en charge de toutes les questions liées aux drones en Principauté. Gérard ROBINI, Chef de la Circulation Aérienne, détaille les dispositions prises à l'égard de ces engins volants, de plus en plus nombreux et en constante évolution technologique.



Le pilotage des drones nécessite des entraînements réguliers pour les équipes de l'Aviation Civile.

Abordables et performants, les drones se multiplient chez les professionnels comme chez les particuliers. A Monaco, la Direction de l'Aviation Civile est chargée de cette thématique, depuis l'enregistrement des sociétés de drones jusqu'à la rédaction des autorisations de vols. « Nous effectuons régulièrement des contrôles sur le site quand il y a un tournage pour s'assurer que les sociétés respectent bien les prescriptions rédigées sur l'autorisation de vol. Il faut par exemple savoir qu'à partir de 2 kilos, les drones doivent être équipés de parachute. Nous devons donc vérifier que ce dernier soit correctement installé et opérationnel », précise Gérard ROBINI.

Le Chef Contrôleur et son équipe sont particulièrement vigilants durant « des événements comme le Monaco Yacht Show (MYS). Il y a pour l'occasion une interdiction de vol en Principauté, à l'except-

tion de la société partenaire du MYS, puisque c'est une manifestation dite sensible. » Et pour cause : une chute de drone peut être très dangereuse en cas d'impact sur des personnes, voire mortelle selon le poids du modèle.

« L'année dernière, nous avons fait un contrôle, avec le concours de la Direction de la Sécurité Publique (DSP), durant le MYS et un pilote contrevenant a pu être entendu par un Officier de Police Judiciaire. Deux autres drones ont été interceptés mais nous n'avons pas pu trouver leurs pilotes. » Le matériel utilisé pour les interceptions est « un système de brouillage, pour prendre la main sur le drone, sous forme de fusil qui neutralise l'engin jusqu'à plusieurs centaines de mètres de distance », explique M. ROBINI.

Un aéroscopie (appareil de détection des drones en vol et

de leurs pilotes) est actuellement en test à la Direction de l'Aviation Civile. « Cette version portable nous permet de les détecter sur une grande partie de Monaco, et même jusqu'à la Turbie ou Roquebrune. J'enregistre 2 à 3 vols de drones par jour dans le secteur, dont au moins 1 par semaine sur des sites sensibles ».

La Direction de l'Aviation Civile travaille également sur un système informatique permettant



Gérard ROBINI, Chef de la Circulation Aérienne, présente l'aéroscopie actuellement en test.

d'identifier rapidement les drones autorisés. Elle collabore d'ailleurs régulièrement avec la DSP, laquelle dispose d'autorisations à l'année pour pouvoir s'entraîner avec ses drones (Groupe de Protection, de Sécurité et d'Intervention), et le Corps des Sapeurs-Pompiers. La Direction de la Communication transmet par ailleurs les demandes de prise de vue comprenant des images aériennes afin que l'Aviation Civile puisse établir une autorisation de vol en fonction du programme établi pour filmer.

« Nous testons également un drone largueur de bouée en mer, très utile et réactif en cas de crash d'aéronef en mer. La mise en place effective est imminente et il pourrait également être déployé dans le cas d'un naufrage, si les Sapeurs-Pompiers ou la Direction des Affaires Maritimes (DAM) en faisait la demande », conclut le Chef Contrôleur.

NOMINATION

ANNABELLE JAEGER-SEYDOUX, DIRECTEUR DE LA MISSION POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE



Diplômée de Sciences politiques, Annabelle JAEGER-SEYDOUX a notamment été Directrice du Développement à la Fondation Nicolas Hulot, chargée des questions de biodiversité en PACA, présidente de l'Agence régionale pour l'environnement et nommée « Personnalité qualifiée en matière d'environnement » au Conseil Econo-

mique, Social et Environnemental français. Elle est par ailleurs présidente de la branche France de la Fondation Prince Albert II de Monaco. « Fédérer autour d'une vision commune, créer des liens et synergies entre acteurs autour des enjeux écologiques m'a toujours animée », a-t-elle réagi à sa nomination.

ENVIRONNEMENT

DES NICHOURS INSTALLES DANS LES JARDINS

Dans le cadre de ses programmes de gestion de la diversité biologique et de promotion de la nature en Principauté, la Direction de l'Environnement (DE) a lancé le programme « nichours en ville ». Celui-ci consiste en l'installation de nichours en milieu urbain afin de rendre la ville et ses espaces de verdure plus attractifs pour les oiseaux, à travers une démarche de gestion écologique.

Ce programme a pour but de faciliter la nidification des espèces d'oiseaux cavicoles (qui s'abritent ou se reproduisent dans des cavités) tels que les mésanges ou les rouges-gorges. En plus d'aider à la conservation des populations d'oiseaux, la pose de ces nichours artificiels permet de sensibiliser la population à la protection de la biodiversité.

La DE a mandaté une étude scientifique auprès du Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (CEN PACA) afin d'identifier les espèces concernées et de choisir des nichours adaptés aux oiseaux ciblés. Le choix des emplacements a été établi lors d'un repérage par les agents de la DE accompagnés d'un expert du CEN PACA. Deux zones sont actuellement équipées : les Jardins de Fontvieille et les Jardins Saint-Martin.



Vue d'un des nichours installés dans les Jardins Saint-Martin, sur le Rocher.

Les nichours ont été installés afin de n'impacter aucun arbre et de façon optimale pour les oiseaux : entre 2,5 et 4 mètres de hauteur, orientés Est ou Sud-Est, à l'abri des pluies et des vents dominants mais aussi de l'humidité. Les nichours destinés aux mêmes espèces ont été répartis à des distances suffisantes de sorte que chaque oiseau puisse disposer de son propre territoire. L'installation de ces nichours se

poursuit pour être finalisée cet automne, notamment pour permettre aux petits passe-reaux de s'abriter du froid au cours de l'hiver puis de nidifier au printemps, jusqu'à l'envol des jeunes. Et des panneaux d'informations sur les différentes espèces d'oiseaux vont être réalisés afin d'accompagner cette opération.

Ce projet a été conduit avec la collaboration de la Direction

de l'Aménagement Urbain (DAU), en tant que gestionnaire des jardins publics, qui a accompagné la DE par la mise à disposition d'agents et de moyens techniques pour la pose des nichours. En partenariat avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), ce programme a permis de conduire un atelier de sensibilisation auprès d'une classe de 3^e du collège Charles III, dans le cadre d'un Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) réalisé en sciences de la vie et en technologie.

Le suivi de cette opération sera effectué au fil des saisons et des modifications de position, d'orientation ou de hauteur pourront être apportées dans l'éventualité où des nichours n'auraient pas été occupés. Un entretien annuel sera effectué avant l'hiver pour assurer leur longévité et les rendre le plus accueillants possible.

FOCUS BILAN DE 10 ANNEES DE COOPERATION EN MONGOLIE

Une délégation monégasque conduite par Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC), s'est rendue du 5 au 14 juillet dernier en mission en Mongolie, sur invitation du Ministre des Affaires Etrangères, Damdin TSOGTBAATAR. Organisée 10 ans après la Visite Officielle de S.A.S. le Prince Souverain dans ce pays, cette visite a permis d'établir le bilan des actions soutenues par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) depuis 2008.

La délégation était composée d'Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du DREC, et de Sophie ROBIN-ALIPRANDI, Secrétaire des Relations Extérieures et Responsable Programmes pour la Mongolie. Cette visite avait pour principal objectif de se rendre sur le terrain pour aller à la rencontre des partenaires et des bénéficiaires locaux afin d'évaluer les résultats de cette coopération d'une décennie, dont le budget total s'élève à 3,8 M €.

Les projets soutenus dans ce pays s'inscrivent principa-



Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération et Sophie ROBIN-ALIPRANDI, Secrétaire des Relations Extérieures et Responsable Programmes pour la Mongolie, ont rencontré les éleveurs nomades dans la province d'Arkhangai.



S.A.S. le Prince Souverain lors de Sa Visite Officielle en 2008, durant laquelle a été signée la Convention de Coopération Culturelle entre Monaco et la Mongolie.

lement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'insertion socio-économique, de la sécurité alimentaire et de la coopération culturelle. Entre 2015 et 2017, 45.000 personnes ont directement bénéficié de cette aide qui leur a permis d'améliorer leurs conditions de vie. A noter que 140.000 personnes supplémentaires ont bénéficié de ces programmes de manière indirecte.

Ce déplacement visait en outre à rencontrer les autorités nationales et locales afin de s'assurer de leur suivi sur ces projets qui



Rencontre avec des enfants nomades bénéficiant d'une éducation préscolaire dans une yourte en zone péri-urbaine.



Isabelle ROSABRUNETTO a été chaleureusement reçue par les autorités locales mongoles.

s'inscrivent dans les politiques publiques et les priorités du pays, assurant ainsi la pérennité des dispositifs mis en place.

Le Musée d'Anthropologie Préhistorique (MAP) de Monaco était également représenté dans la délégation par Elena ROSSONI-NOTTER, son Directeur, et par Jérôme MAGAIL, Responsable de la mission archéologique en Mongolie.

Le MAP est en effet associé au DREC dans la région, en raison des fouilles archéologiques effectuées sur place en collaboration avec l'Institut d'Archéologie de l'Académie des sciences de Mongolie. La collaboration s'est aussi développée autour d'activités de préservation du patrimoine et par la création d'un circuit de tourisme raisonné sur des sites archéologiques remarquables, contribuant ainsi

au développement économique de la région et à la création d'emplois.

Au cours de cette visite, la délégation monégasque a par ailleurs pu rencontrer le représentant de l'UNICEF en Mongolie afin de discuter des actions innovantes développées localement avec le soutien de Monaco, notamment celles relatives à la mise en place de yourtes scolaires itinérantes, en col-

laboration avec le Ministère mongol de l'Education.

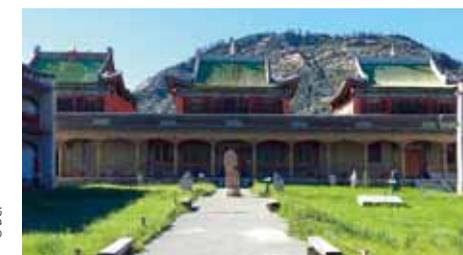
En 2018, deux projets d'aide au développement sont encore soutenus par la DCI en Mongolie : l'appui aux éleveurs nomades et l'éducation préscolaire. A partir de 2019, la Principauté n'interviendra plus à ce titre dans la région afin de pouvoir concentrer son Aide Publique en faveur des Pays Les Moins Avancés.



Visite d'une serre bioclimatique au concept innovant et adapté au climat extrême du programme « Santé et Nutrition » dans la province de l'Arkhangai.



Des yaks dont la laine est utilisée par la coopérative « Ar Arvidjin Delgerekh », qui produit des vêtements et génère des emplois et revenus aux populations nomades et sédentaires.



La coopération entre Monaco et la Mongolie a permis la conservation et la restauration d'un Monastère-Musée datant du XVII^e siècle.



Une stèle mongole dont le recensement est effectué par les équipes du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco et de l'Institut d'Archéologie de l'Académie des sciences de Mongolie.

INTERNATIONAL

MONACO ACCUEILLE LE GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE CHARGÉ DU SUIVI DE LA NÉGOCIATION

Le Groupe de travail du Conseil de l'Union Européenne chargé du suivi de la négociation d'un accord d'association entre Monaco et l'UE (Groupe dit « AELE » : Association Européenne de Libre Echange) a effectué une visite d'étude à Monaco du 5 au 7 septembre. L'objectif de cette visite était de présenter et d'expliquer aux principaux interlocuteurs européens les réalités géographiques et démographiques de Monaco, ainsi que les spécificités institutionnelles, économiques et sociales de la Principauté.



Le Groupe de travail a été reçu pour une réunion de travail et un dîner officiel à la Résidence du Ministre d'Etat.

Ce Groupe de travail est constitué des Diplomates des 28 Etats membres de l'UE et de représentants du Secrétariat du Conseil et du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE). Plus de trois ans après l'ouverture de la négociation, le Gouvernement a souhaité inviter les Diplomates européens, responsables du dossier monégasque, afin qu'ils puissent constater, par eux-mêmes, les réalités du pays de manière très concrète.

Le programme de la visite a été construit pour montrer les différents visages de Monaco et

de son économie et permettre de nombreux échanges avec des interlocuteurs très variés, tant institutionnels que privés. Le Ministre d'Etat et tous les membres du Gouvernement ont ainsi présenté les principales politiques publiques de la Principauté. Par ailleurs, sous le pilotage du Département des Relations extérieures et de la Coopération, de nombreuses entités administratives ont été mobilisées pour l'organisation de cette visite et pour expliquer aux Diplomates les particularités monégasques, notamment la Mission de Monaco auprès

de l'UE, la Cellule Europe, la Direction de la Communication, le Département des Finances et de l'Economie et la Direction de l'Expansion Economique. De nombreux partenaires institutionnels du Gouvernement ont aussi contribué au succès de cette visite.

Les Diplomates présents sont notamment chargés de pré-

parer des conclusions sur l'état d'avancée de la négociation, qui devraient être adoptées par le Conseil de l'UE avant la fin de l'année 2018. Ce type de visite d'étude est donc essentiel pour que les arguments qui soutiennent les demandes formulées par Monaco dans le cadre de la négociation soient vérifiés afin d'être entendus.



La découverte du Palais Princier a ponctué la visite du Groupe de travail en Principauté.

Le programme de la visite du Groupe de travail

- Visite du Musée Océanographique ;
- Visite de la ville ;
- Réunion de travail avec le Gouvernement Princier ;
- Entretien avec le Conseil Economique et Social ;
- Déjeuner de travail avec l'Association Monégasque des Activités Financières ;
- Entretien avec le Conseil National ;
- Réunion de coordination de l'UE avec les Ambassadeurs de la France et de l'Italie accrédités à Monaco ;
- Visite du Palais Princier ;
- Dîner officiel à la Résidence du Ministre d'Etat ;
- Visite des entreprises Coty Lancaster et Banana Moon ;
- Visite de MonacoTech et déjeuner de travail en présence du Monaco Economic Board.



Les visites de plusieurs entreprises monégasques (comme ici l'usine de l'entreprise Coty Lancaster) ont permis à la délégation européenne de constater la diversité du tissu économique monégasque.

DECOUVERTE

UN NOUVEL ESPACE AU MUSEE OCEANOGRAPHIQUE DE MONACO

Le nouvel espace du Musée Océanographique de Monaco (MOM) a été inauguré le 11 juillet par Serge TELLE, Ministre d'Etat, et des représentants de différentes institutions de la Principauté. Baptisé « Monaco et l'Océan, de l'exploration à la protection », il a pour vocation de retracer l'histoire de l'engagement des Princes de Monaco en faveur de la connaissance et de la protection du monde marin.



La proue du navire de 27 mètres de long qui accueille le public au cœur de cet espace immersif de 700 m².

Dès l'entrée, les visiteurs sont accueillis par un navire de 27 mètres de long et de plus de 20 tonnes, trônant au cœur de cet espace immersif de 700 m² au total. Reproduction scénique de l'Hirondelle (navire d'exploration du Prince Albert I^{er}), ce projet respecte la volumétrie de l'immense salle du Musée qui lui est dédiée, en s'intégrant naturellement dans ce bâtiment plus que centenaire. L'ensemble des pièces exposées, ainsi que les dispositifs interactifs, visent à renouveler profondément l'expérience de visite proposée par le MOM, en combinant notamment théâtres optiques, installations multimédias et manipulations.

Cet espace revisite plus de 100 ans d'Histoire aux côtés de Souverains passionnés par la mer et à l'avant-garde de l'évolution du rapport de l'Homme à l'Océan. Le Prince Albert I^{er} y occupe bien sûr une place de choix, en tant que promoteur de l'océanographie moderne, à l'origine des premières réflexions sur la préservation des ressources marines. Le Prince Rainier III est aussi à l'honneur pour son rôle dans les explorations du Commandant Cousteau, ainsi que pour avoir porté les premières mesures concrètes de protection de la Mer Méditerranée.

A travers cette exposition permanente, le Musée Océanographique se tourne aussi vers le présent et l'avenir à travers un panorama des défis et des enjeux actuels liés à la protection du milieu marin. Ce volet contemporain s'articule notamment autour des actions de S.A.S. le Prince Souverain, afin d'éveiller les consciences et de mobiliser les experts, les décideurs et les populations. Son expérience de terrain et Son engagement de longue date sont présentés au public, mettant ainsi en lumière l'importance d'agir individuellement et collectivement pour la préservation des Mers et des Océans.

Des expériences spécifiques ponctuent ces 3 séquences historiques, chacune liées à l'un des 3 Princes.

La partie consacrée au Prince Albert I^{er} est davantage patrimoniale et propose des manipulations mécaniques en phase avec les techniques de l'époque. La partie du Prince Rainier III se vie comme une immersion dans l'exploration des fonds marins à travers les images du Commandant Cousteau. La dernière partie sur l'engagement de S.A.S. le Prince Souverain est résolument numérique et interactive.

Par son approche ludique et stimulante, cette nouvelle salle a donc une vocation à la fois pédagogique et militante. Une forme d'invitation, pour les 650.000 visiteurs annuels du Musée Océanographique, à s'engager aux côtés de S.A.S. le Prince Souverain pour la préservation de l'environnement.



Le Ministre d'Etat lors de l'inauguration de l'espace « Monaco et l'Océan, de l'exploration à la protection », le 11 juillet dernier.



L'ŒIL DES **PHOTOGRAPHES**

Dans chacune de ses éditions, le Journal de l'Administration vous fait découvrir une sélection des plus beaux clichés réalisés par les photographes de la Direction de la Communication.

Sur la première photographie, prise par Michael ALESI le 10 octobre dernier à la Salle Gaston-Médecin, le joueur de la Roca Team Gerald ROBINSON est en pleine action face à l'Etoile Rouge de Belgrade lors d'un match d'EuroCup.

Sur la seconde, signée Manuel VITALI, les Red Arrows, la patrouille acrobatique de la Royal Air Force, sillonnent le ciel de la Principauté (exhibition effectuée lors du Monaco Yacht Show 2018 pour les 30 ans du chantier naval anglais Pendennis Shipyard).

